



Fiche d'identité du site Natura 2000

« LA VALLÉE DE L'ITON AU LIEU-DIT LE HOM »

(site n° FR 2302010)

PRÉAMBULE

La biodiversité est la diversité de la vie sous toutes ses formes, et elle constitue le socle de tout type d'activité. Cette biodiversité est actuellement en danger, il est donc essentiel d'agir pour qu'elle soit préservée. L'engagement de la France sur le sujet se traduit, entre autres, par la mise en place du réseau Natura 2000 qui existe dans tous les États membres de l'Union Européenne.

Le réseau Natura 2000 est un réseau de sites ayant pour objet la préservation de la biodiversité, via la protection d'un ensemble d'habitats et d'espèces « d'intérêt communautaire ».

Sur chacun des sites, plusieurs démarches sont entreprises :

- **Concertation et animation** : un plan de gestion, appelé « Document d'Objectifs » (DOCOB) est établi en concertation avec les acteurs locaux, et validé par un Comité de Pilotage (COFIL). Ce DOCOB est ensuite mis en œuvre par une structure animatrice, désignée par le COFIL. Cette mise en œuvre se base en grande partie sur le contractuel : il s'agit de promouvoir et de mettre en œuvre des bonnes pratiques de gestion sur le site.

- **Prévention** : un régime d'évaluation des incidences sur le réseau Natura 2000 s'applique plus particulièrement en site Natura 2000 : l'objectif est de s'assurer que tout nouveau projet ne porte pas atteinte aux habitats et espèces d'intérêt communautaire présents sur le site. Si l'évaluation des incidences Natura 2000 conclut à des effets significatifs sur leur conservation, le porteur de projet devra prendre des mesures afin de supprimer ou réduire les impacts négatifs du projet.

La Haute-Normandie comprend 34 sites Natura 2000 répartis sur l'ensemble du territoire. La cartographie du réseau est disponible en annexe 1. Elle est accessible sur internet dans l'outil [C@rmen](http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/17/nature_bio_gest.map) du ministère en charge de l'écologie :

http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/17/nature_bio_gest.map
(+ décochez les couches qui ne concernent pas Natura 2000)

LOCALISATION

Région, Département : Haute-Normandie, Eure (27)

Superficie : 30.49 ha

Nombre de communes : 1 (liste en annexe 2)

Altitude maximale : 20 mètres

Région biogéographique : Atlantique

% du site en SAU : 41

% du site en forêt : 33

% du site en milieu naturel hors forêt et SAU : 16

DOCUMENT D'OBJECTIFS

Structure(s) animatrice(s) post-DOCOB : Communauté d'Agglomération Seine Eure

Date d'achèvement : 27/09/2010

Date de mise à jour : pas de mise à jour

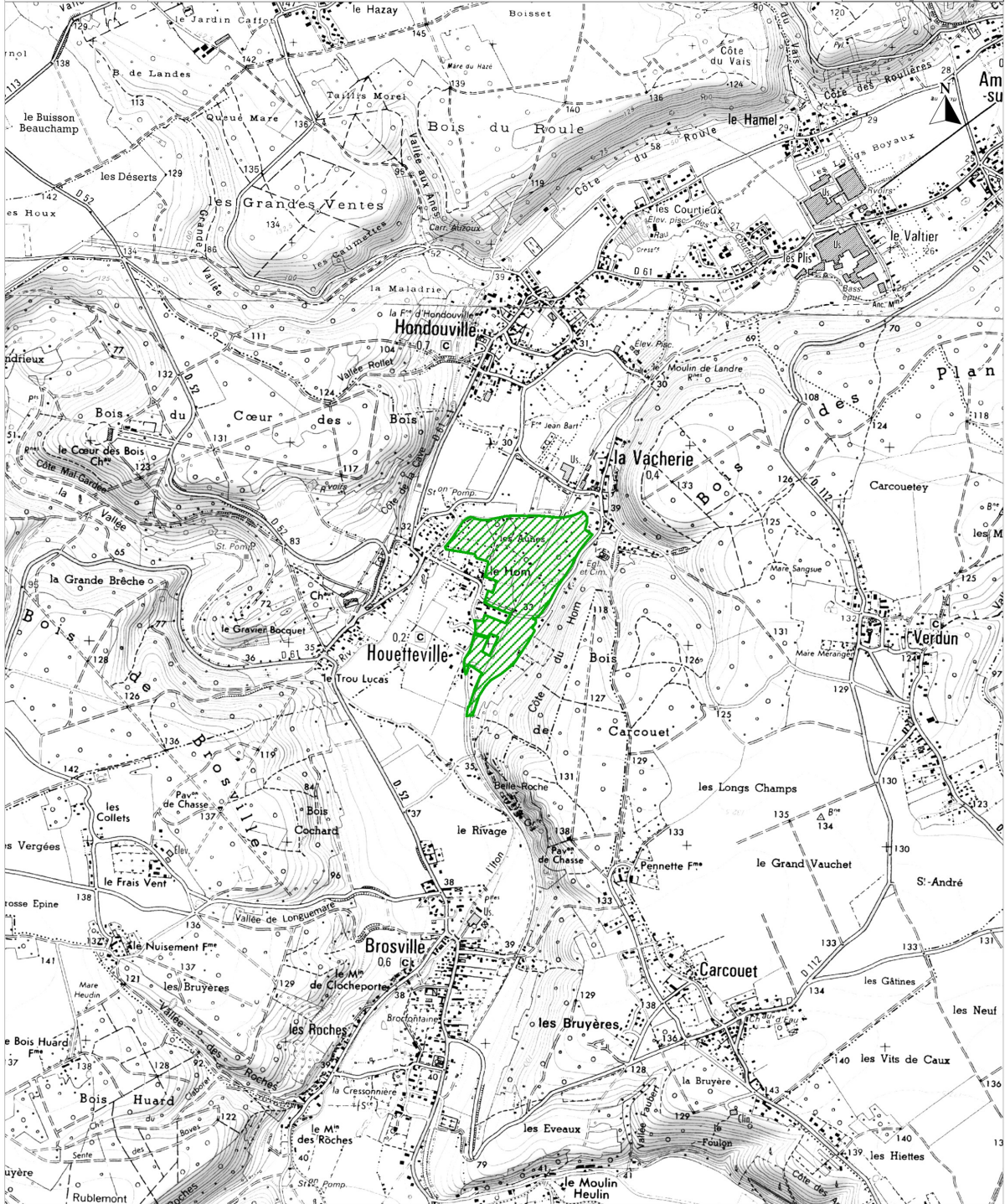
Arrêté d'approbation du DOCOB : 25/10/2010

Arrêté ministériel de désignation en ZSC : 16/06/2011



Site Natura 2000
"La Vallée de l'Iton au lieu-dit le Hom"

Août 2012



Site Natura 2000
"La Vallée de l'Iton au lieu-dit le Hom"

Fond IGN scan 25©2011

0 0.5 1 km



PRÉSENTATION DU SITE

Le site est délimité à l'est par le coteau du Hom et au nord par la rivière Iton. La moitié de la surface du site est occupée par des prairies de fauche et des pâturages. Des boisements sont aussi présents. Ce sont en majorité des boisements de type aulnaies et frênaies (forêt alluviale). Ce sont d'anciennes peupleraies âgées et abandonnées. Enfin, des friches herbacées occupent une faible zone du site.



Vues du site

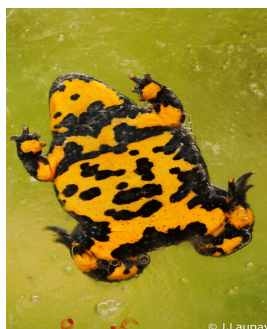
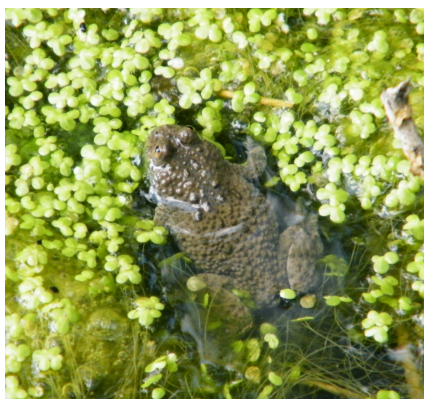
HABITATS ET ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE DU SITE

Habitats d'intérêt communautaire présents sur le site

Type de milieu	Code	Habitat naturel	Surface / Linéaire /Stations
		aucun	

Espèces d'intérêt communautaire présentes sur le site (intérêt du site : faible, modéré, fort)

Type d'espèce	Code	Nom scientifique	Nom commun	Intérêt du site
amphibien	E1 193	<i>Bombina variegata</i> L.	Sonneur à ventre jaune	fort



Crapaud Sonneur à ventre jaune – au centre le plastron ventral, à droite pupille en forme de cœur

ACTIVITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES

Activité agricole :

L'agriculture est l'activité principale exercée sur le site. Les exploitations font majoritairement de la polyculture et de l'élevage.

Exploitation forestière :

Aucune des parcelles boisées ne possède de Plan de gestion. On note la présence d'une ancienne plantation de peupliers âgée et abandonnée, le site n'a fait l'objet d'aucune exploitation de bois récemment. En tout, 10,08 ha sont actuellement boisés.

Activité cynégétique :

L'association de chasse présente sur le site a été dissoute au cours de la période 2006-2007. Aujourd'hui la pression de chasse est très faible puisqu'il s'agit de chasse exercée par des petits propriétaires, individuellement sur leur terrain. Les gibiers chassés sont essentiellement la Bécasse et le lapin.

Il n'y a plus de chasse en battue sur le site. Il existe un plan de chasse lièvre.

Cependant, des battues de chasse au grand gibier sont régulièrement organisées sur les coteaux ainsi que pour le tir des bécasses et des pigeons ramiers.

Activité de pêche :

L'Iton est une rivière de première catégorie piscicole, elle touche le site Natura 2000 sur environ 770 m. L'association de pêche agréée est « la Truite de l'Iton ». L'association ne gère pas de parcours sur le tronçon en bordure du site Natura 2000, les berges sont ici toutes réservées par les riverains ou louées à l'amiable hors association, pour la pêche surtout de la truite.

Projet d'aménagement et d'urbanisme

Une ancienne ligne de chemin de fer reliant Evreux à Rouen en passant par Louviers traverse le site Natura 2000 en direction Nord-Sud.

Plusieurs infrastructures routières sont également présentes sur le site Natura 2000.

Ces éléments provoquent une fragmentation du milieu défavorable à l'espèce.

ENJEUX ET OBJECTIFS

L'enjeu de ce site est la pérennité de la population de sonneur à ventre jaune, l'amphibien le plus rare de Normandie. Il était présumé disparu de cette région depuis plusieurs décennies avant sa découverte sur ce site en 2001.

Les objectifs de développement durable à atteindre sont les suivants :

- Maintenir le réseau de mares existantes, en créer de nouvelles
- Maintenir un pâturage sur tous les milieux ouverts du site et le plus respectueux de l'environnement
- Améliorer les connaissances sur la population du sonneur
- Sensibiliser et informer la population et les acteurs du site



Sensibilisation du public sur le site



Prélèvement de salive sur un individu

OBJECTIFS PAR TYPE DE MILIEUX OU D'ACTIVITÉS

	Habitat / Secteur / Activité	Objectifs définis dans le DOCOB
Agriculture	Pâturages	Maintenir et restaurer les prairies Maintenir l'élevage en respectant le chargement Limitation de l'usage d'herbicide et de pesticide sur le site. Interdiction à proximité des mares.
	Mare	Préserver et reconstituer les mares (habitats du sonneur)
autres	Connaissances	Améliorer les connaissances sur la population du sonneur Assurer un suivi de la population du sonneur Assurer l'animation et la mise en œuvre du DOCOB
	Urbanisation	Exclure toute nouvelle urbanisation du site, les parcelles situées dans la vallée de l'Iton sont exclues de la zone constructible dans un but de préservation des secteurs d'expansion des crues.
Boisements et Forêts	Grands espaces forestiers	Maintenir les habitats forestiers patrimoniaux en assurant une gestion durable de ces derniers et en favorisant les essences caractéristiques de l'habitat Favoriser la reconversion de vieilles peupleraies en boisement naturels
	Ripisylve	Maintenir une ripisylve équilibrée au bord des cours d'eau principaux
	Haies et bocages	Maintenir les haies Limiter leur développement afin de favoriser les espaces ouverts



Sonneur à ventre jaune

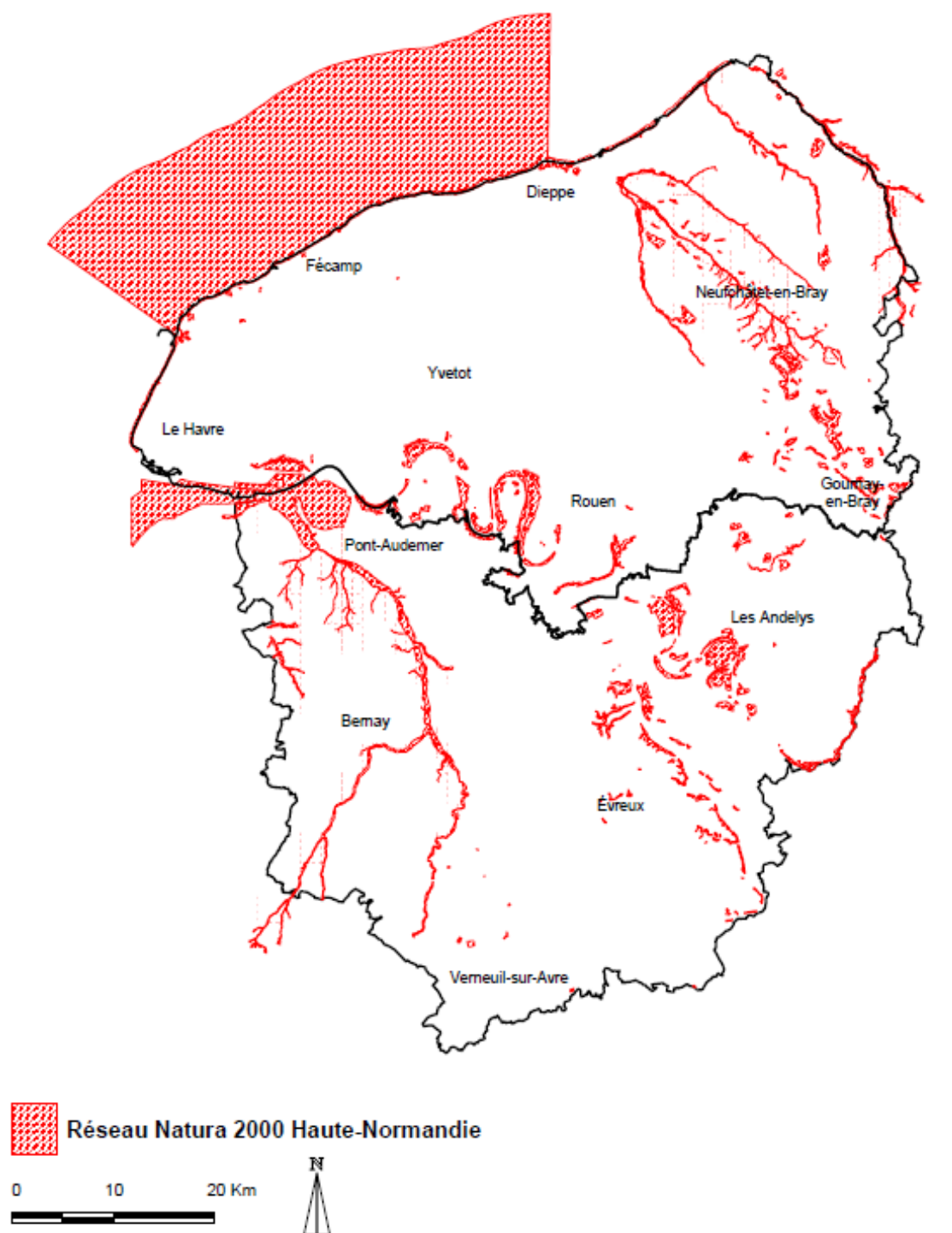
IMPACT DES ACTIONS SUR LES HABITATS ET ESPÈCES

Type de milieu ou d'espèce	Principales actions favorables à la préservation, voire la restauration du milieu / de l'espèce	Principales actions défavorables, voire incompatibles avec la préservation du milieu / de l'espèce
Habitats des milieux ouverts (Prairies de fauche et Friches herbacées)	<ul style="list-style-type: none"> -Pâturage extensif -Débroussaillage sélectif -Fauche tardive avec exportation des produits de coupe -Limitation ou arrêt de la fertilisation 	<ul style="list-style-type: none"> -Remise en culture -Enfrichement -Déprise et envahissement par les ligneux -Destruction par toute intervention humaine (motocross, urbanisation, carrières, boisement...) et en l'absence de toute compensation -Fauche précoce -Surpâturage -Boisements par plantations -Utilisation de produits phytosanitaires ou fertilisants -Urbanisation et projets d'aménagement -Utilisation d'herbicides
Haies	<ul style="list-style-type: none"> -Entretien des haies actuelles qui sont des zones refuges 	<ul style="list-style-type: none"> -Suppression -Absence d'entretien
Mares	<ul style="list-style-type: none"> -Maintien voire création de nouvelles mares, lieu de reproduction -Entretien des mares par débroussaillage -Curage en deux ans par moitié de surface (réalisé hors période de reproduction) 	<ul style="list-style-type: none"> -Absence d'entretien -Suppression, -Mauvaise qualité de l'eau -Comblement
Tous les habitats, habitats d'espèces ou espèces	<ul style="list-style-type: none"> -Elimination des espèces exotiques envahissantes -Maintien d'une mosaïque de milieux diversifiés 	<ul style="list-style-type: none"> -Introduction d'espèces exotiques envahissantes -Destruction des milieux interstitiels « corridors écologiques » - Prélèvement d'individus - Surfréquentation ou fréquentation mal gérée -Fragmentation de la zone d'habitat (Ligne de chemin de fer et infrastructures routières)



Sonneur à ventre jaune

ANNEXE 1 : RÉSEAU NATURA 2000 EN HAUTE-NORMANDIE



ANNEXE 2 : COMMUNE DU SITE

Nota : la cartographie des habitats d'intérêt communautaire se trouve sur C@rmen

Code INSEE	Nom de la commune	Surface dans site (en ha)
27666	La Vacherie	30.49